



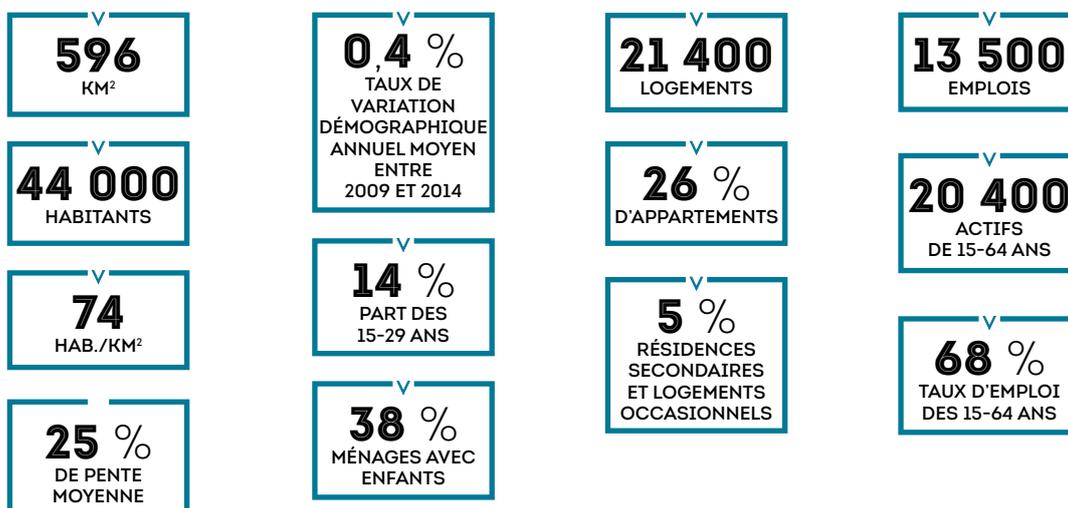
SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE

en mouvements

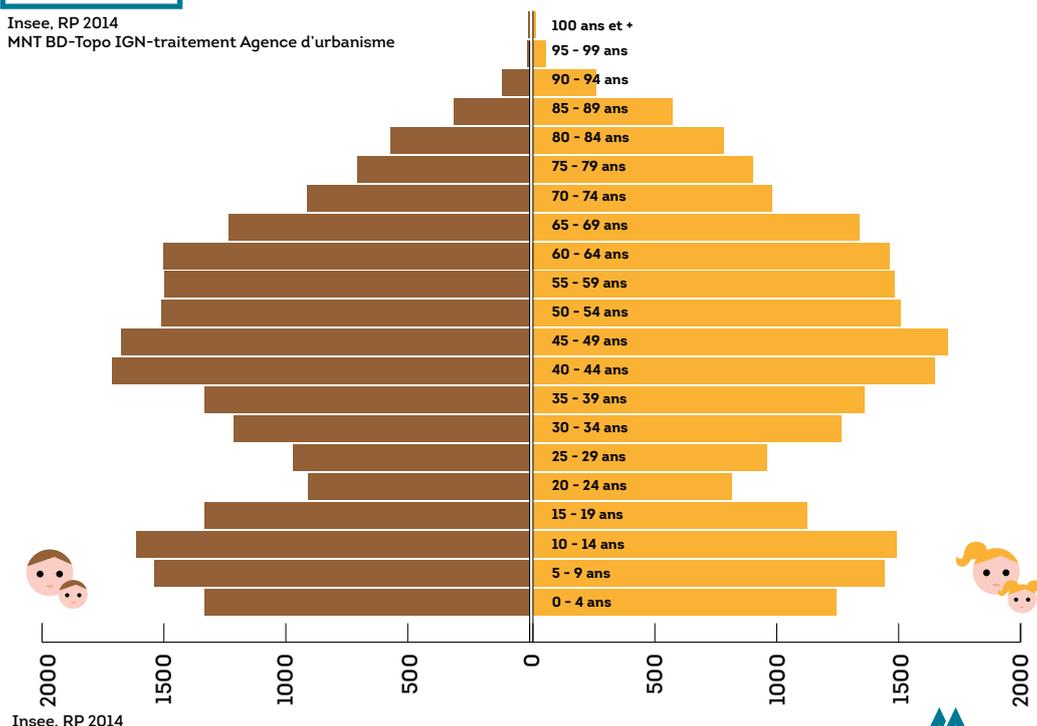
NOVEMBRE 2017

Raisonner territoire, c'est aussi penser systèmes, flux, réseaux. Un territoire en mouvement(s) est un territoire vivant, dynamique, en permanence porté par des défis nouveaux, en lien avec les territoires qui l'entourent et des réalités toujours renouvelées. Suite à l'édition de 2014, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture actualisée des grands fonctionnements de votre territoire, à retrouver sur [GRAND LE MAG](http://grand-a.aurg.org)
grand-a.aurg.org

47 COMMUNES



Insee, RP 2014
MNT BD-Topo IGN-traitement Agence d'urbanisme



Insee, RP 2014

UN PÔLE D'EMPLOI LOCAL QUI RÉPOND PLUTÔT BIEN AUX BESOINS DES HABITANTS

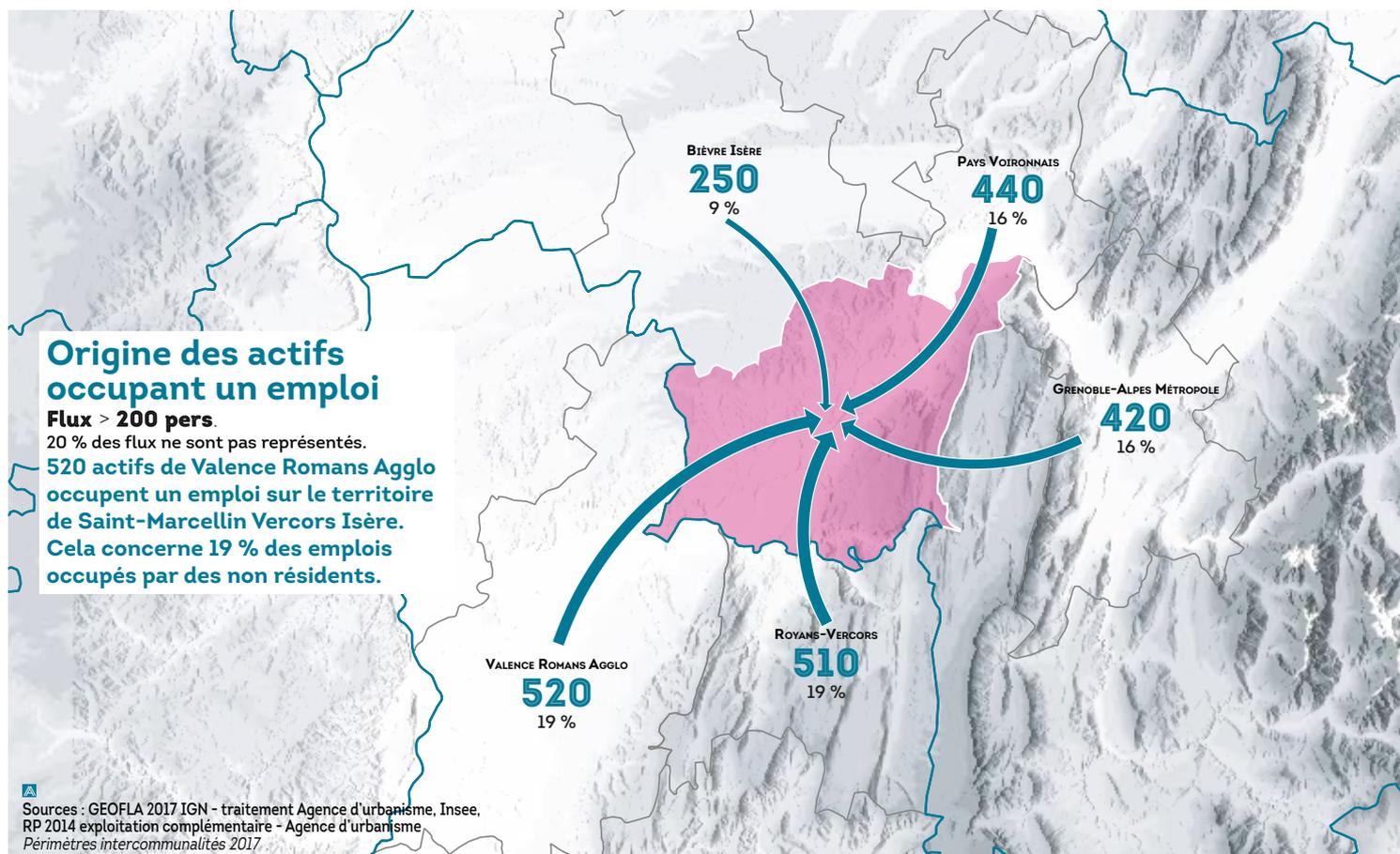
13 510
EMPLOIS



80 % des emplois
(10 800 personnes)
sont occupés par
des actifs du territoire

20 % des emplois
(2 700 personnes)
sont occupés par des actifs
venant d'autres territoires

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi rémunéré



D'où viennent les entrants ?

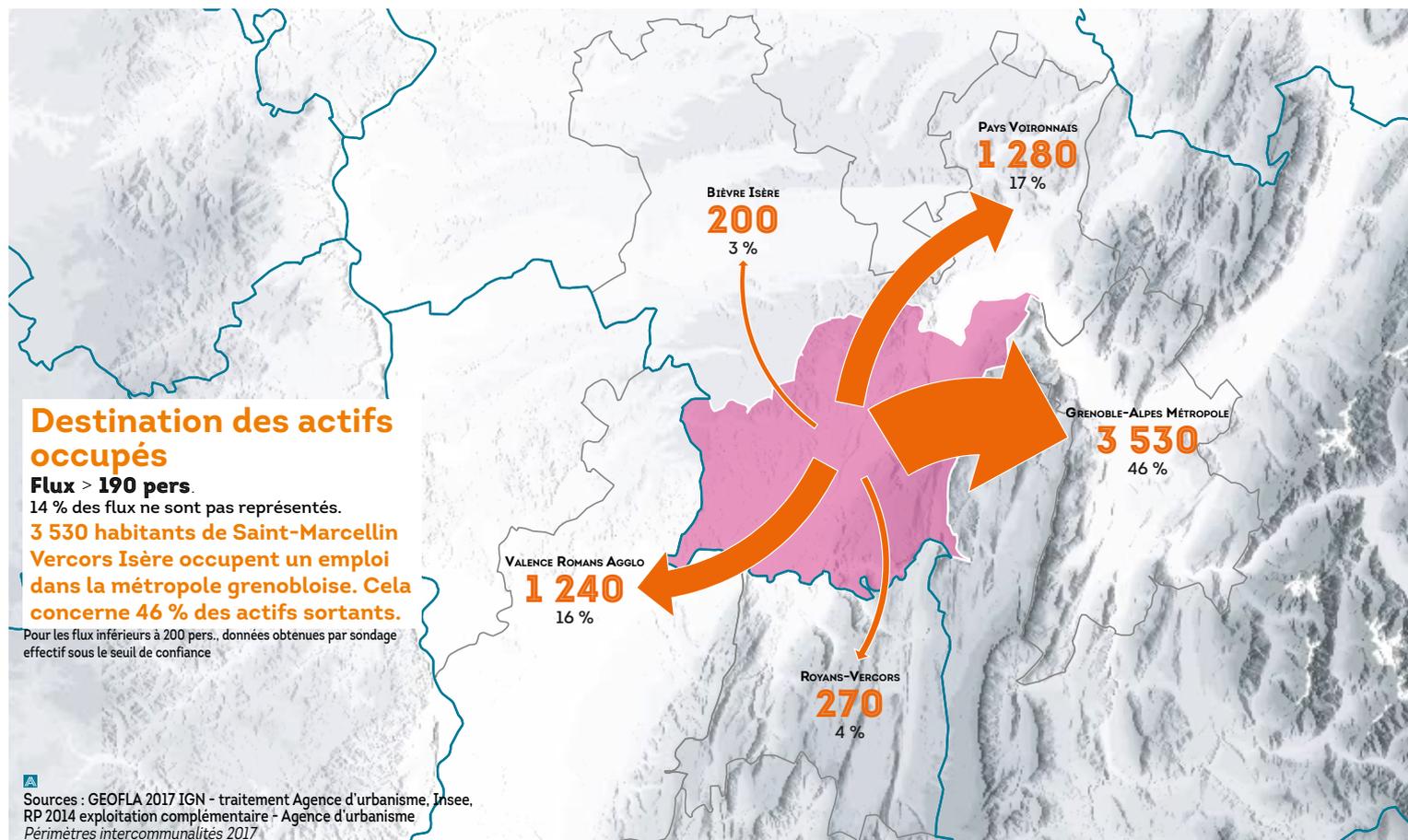
2 700 emplois, soit 20 % des emplois de Saint-Marcellin Vercors Isère, sont occupés par des actifs résidant ailleurs. Ils sont près de 40 % à venir de la Drôme (Valence Romans Agglo et Royans Vercors). Ensuite viennent le Pays Voironnais et Grenoble-Alpes Métropole, tous deux à hauteur de 16 %.

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE EST FORTEMENT ATTRACTIVE

18 430
ACTIFS OCCUPÉS



41 % des actifs
(7 600 personnes) travaillent
hors du territoire



Où vont les sortants ?

7 600 actifs de Saint-Marcellin Vercors Isère travaillent à l'extérieur du territoire, soit 41 % des actifs occupés. Ils sont près de la moitié à se diriger vers Grenoble-Alpes Métropole (46 %), 20 % à se rendre dans la Drôme (Valence Romans Agglo et Royans Vercors) et 17 % dans le Pays Voironnais.

EN BREF

Le solde entre actifs sortants et actifs entrants est négatif. Le territoire permet aux deux tiers de ses actifs de travailler sur place.

En revanche, 40 % des actifs travaillent à l'extérieur de Saint-Marcellin Vercors Isère, et relativement loin. 3 500 habitants du territoire vont travailler dans la métropole grenobloise. Le Voironnais et l'agglomération de Valence constituent des pôles d'emploi attractifs car plus de 1 200 habitants y travaillent.

TRANSFERTS DE MASSES SALARIALES EN 2014

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS

209 millions d'€
DE MASSE SALARIALE

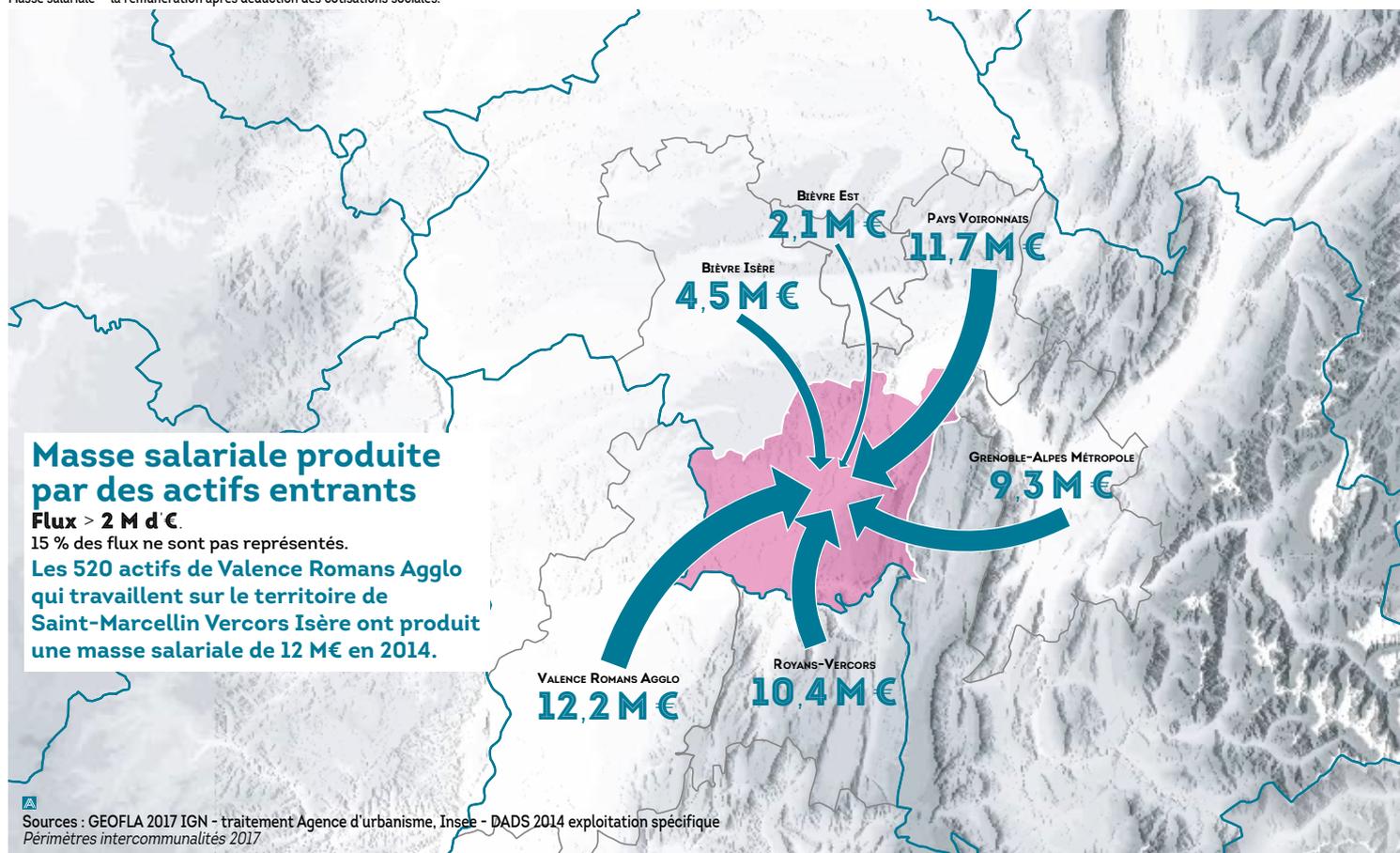
POUR
13 500
EMPLOIS



72 % de cette masse salariale (149 millions d'euros) sont réalisés par les **80 %** d'actifs résidents

28 % de cette masse salariale (près de 60 millions d'euros) sont réalisés par **20 %** de non résidents

L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2014 des entreprises. Le transfert de masses salariales est calculé à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales. Masse salariale = la rémunération après déduction des cotisations sociales.



En 2014, les emplois de Saint-Marcellin Vercors Isère génèrent 209 M€, dont 149 M€ réalisés par les actifs résidents.

Les actifs habitant sur place cumulent une masse salariale de 347 M€. Plus de la moitié de celle-ci est réalisée par les 41 % travaillant à l'extérieur du territoire, très majoritairement la métropole grenobloise, puis dans la Drôme.

Les 20 % d'actifs travaillant dans Saint-Marcellin Vercors Isère sans y habiter cumulent quant à eux 60 M€, soit moins du tiers de la masse salariale produite sur le territoire.

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT À CES LOGIQUES ÉCONOMIQUES

347 millions d'€
DE MASSE SALARIALE

sont réalisés par les

18 400
ACTIFS OCCUPÉS



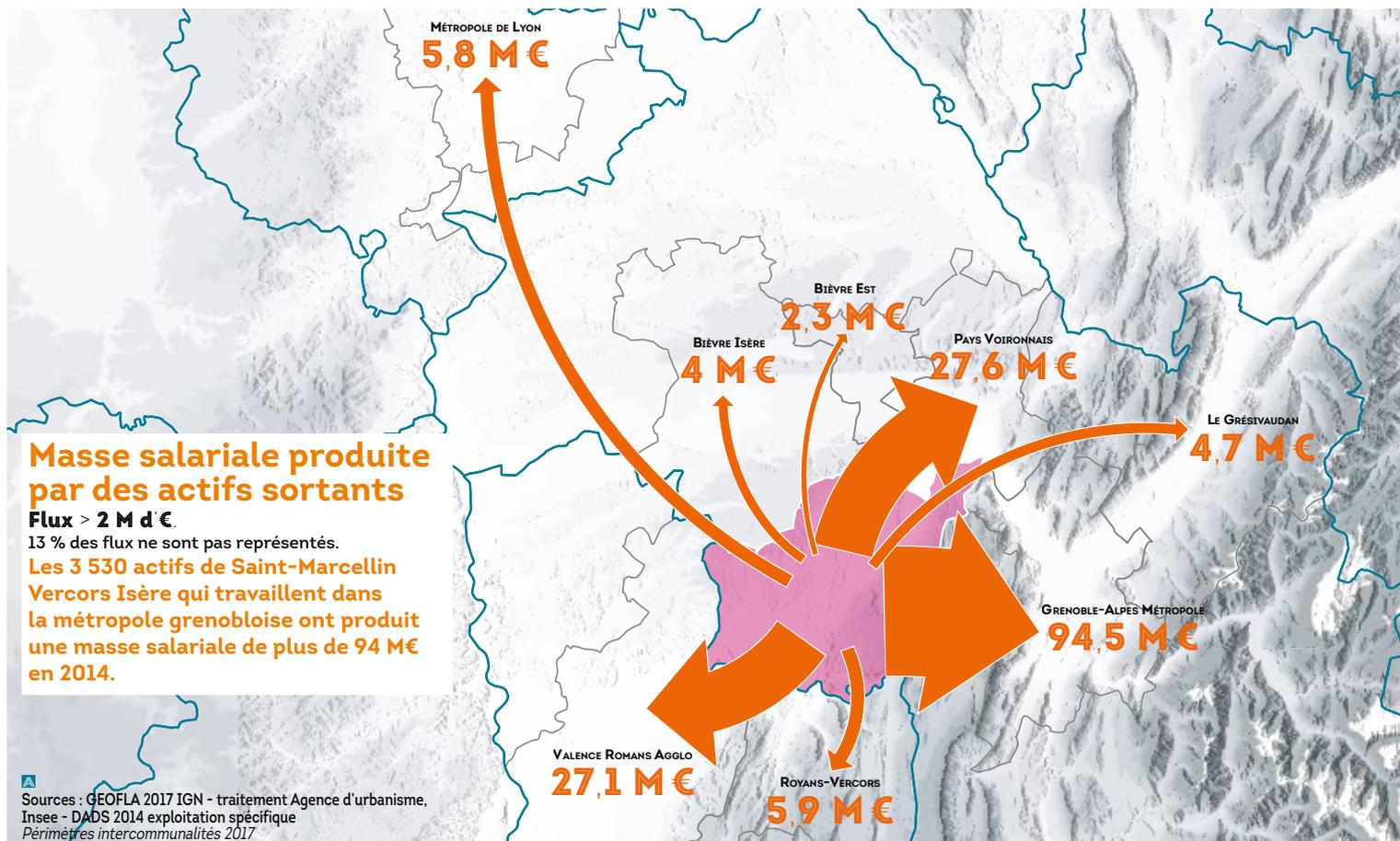
57 % de cette masse salariale (plus de 198 millions d'euros) sont produits **hors du territoire**

par



dont

41 % travaillant hors du territoire



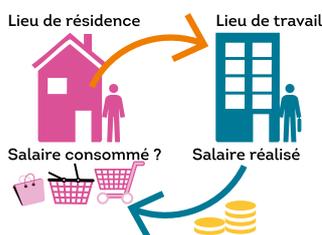
Un rôle redistributif important de la métropole grenobloise et des pôles d'emploi de proximité en faveur de Saint-Marcellin Vercors Isère

En toute logique, la part de la masse salariale produite dans la métropole grenobloise est très largement majoritaire, représentant presque la moitié de l'ensemble. À parts égales, le Pays Voironnais et Valence Romans Agglo contribuent à hauteur de 54,7 M€. À noter : la masse salariale produite à Royans Vercors et à Lyon Métropole est sensiblement équivalente, malgré un nombre trois fois inférieur d'actifs travaillant sur Lyon.

EN BREF

L'analyse des transferts de masse salariale est riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, avec deux enjeux à la clé : mieux capter la dépense locale des actifs résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs (en général ceux qui travaillent ailleurs gagnent plus), et mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.

L'analyse des flux salariaux entre les territoires est particulièrement révélatrice de la logique systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre leur interdépendance, du fait des choix résidentiels et d'implantation des acteurs économiques selon de multiples logiques (accessibilité, prix du foncier...). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.



MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE 2013 ET 2014

PLUS DU QUART DES NOUVEAUX ARRIVANTS VIENT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

43 680
HABITANTS EN 2014
(1 AN ET +)

1 960

nouveaux habitants



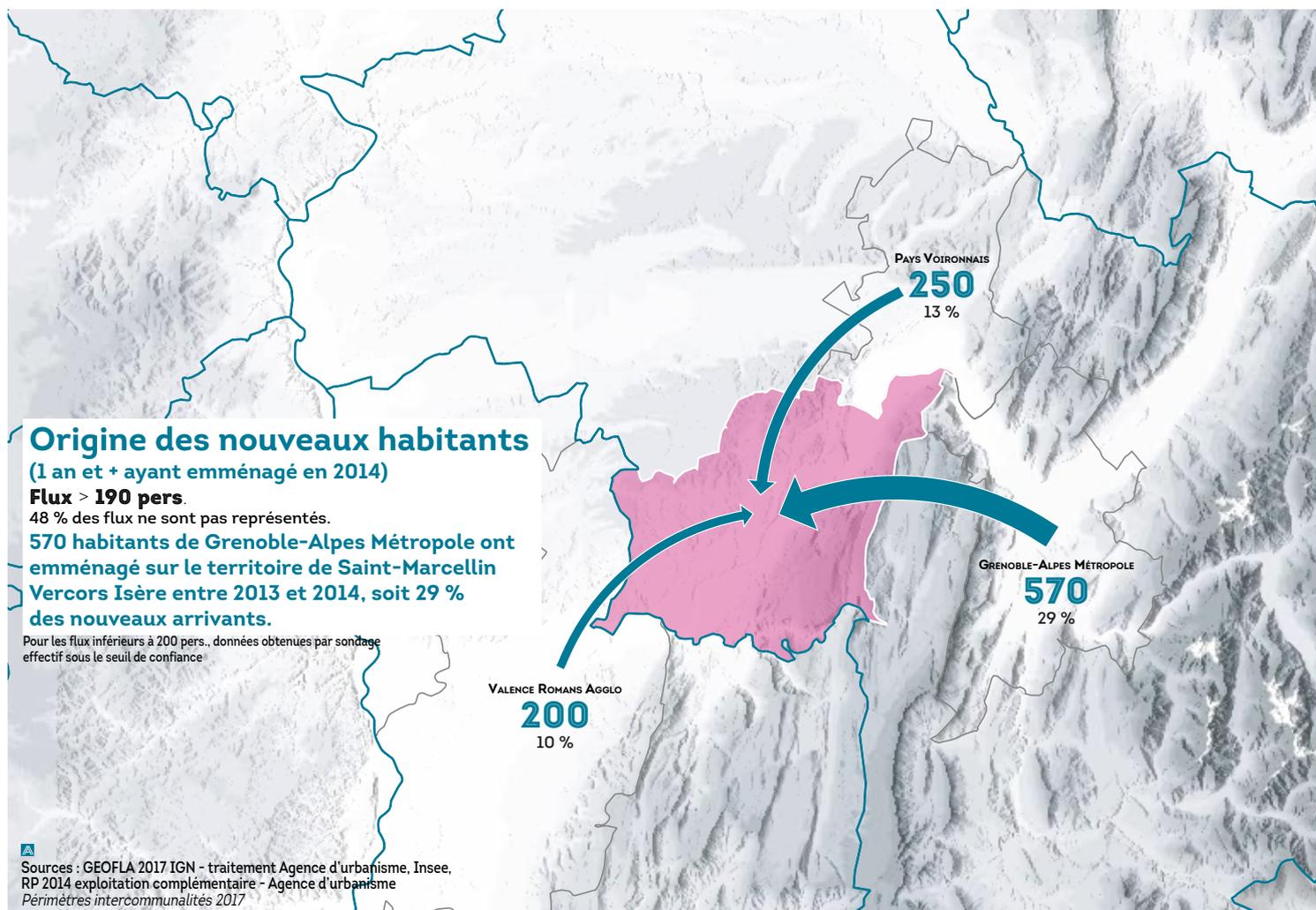
5 % sont arrivés récemment sur le territoire

95 % des habitants (41 650 personnes) sont restés sur le territoire

89 % n'ont pas déménagé

3 % ont déménagé dans la même commune

3 % ont changé de commune

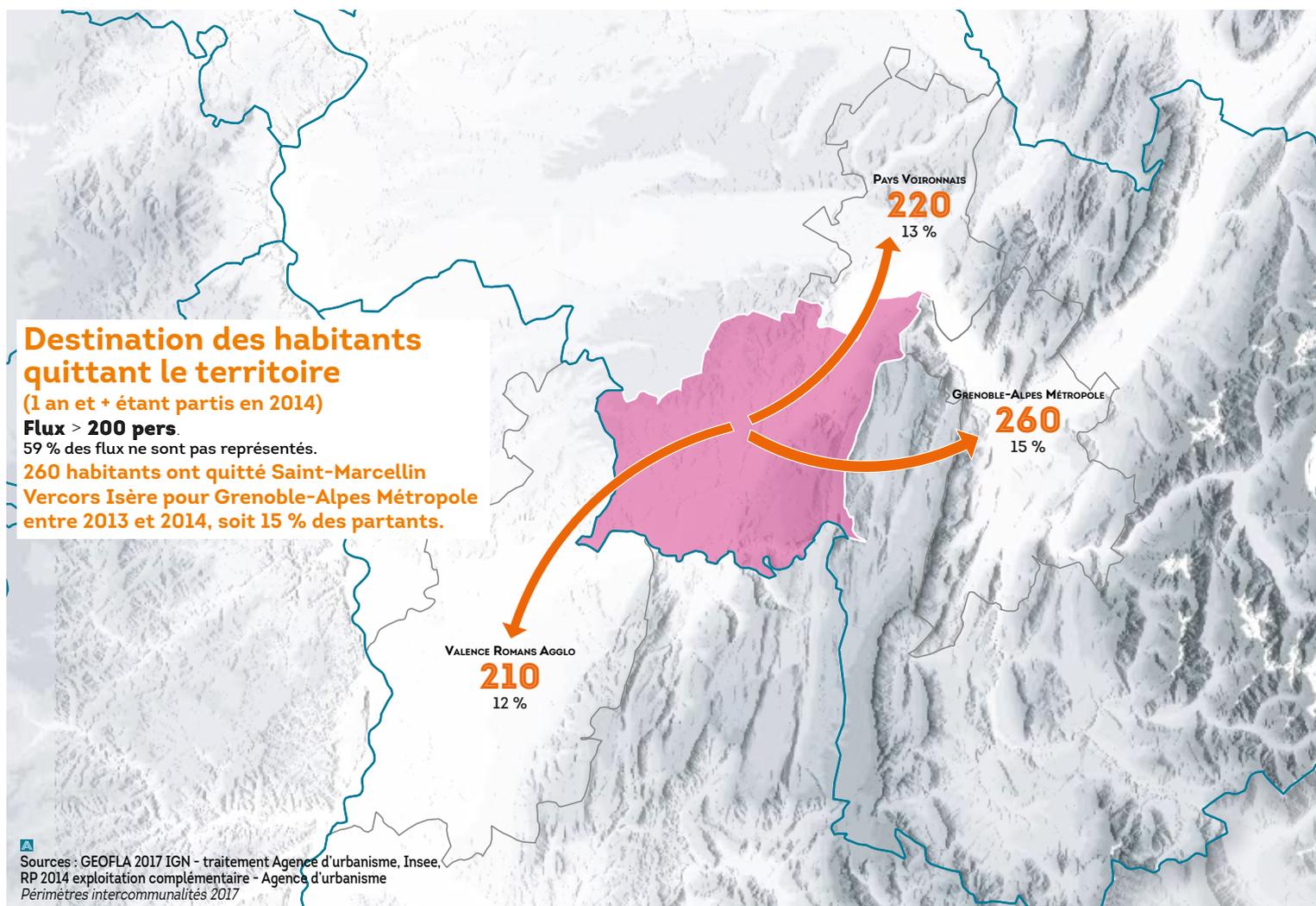


D'où viennent les nouveaux arrivants ?

Sur l'ensemble des arrivants, 29 % proviennent de Grenoble-Alpes Métropole, 13 % du Pays Voironnais et 10 % de Valence Romans Agglo.

À noter l'importance des flux de petite taille non représentés, soit une provenance très diffuse.

LES DÉPARTS S'ÉQUILIBRENT ENTRE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, LE PAYS VOIRONNAIS ET VALENCE ROMANS AGGLO



Où vont ceux qui partent ?

Sur l'ensemble des partants, 15 % vont vers Grenoble-Alpes Métropole, 13 % vers le Pays Voironnais et 12 % vers Valence Romans Agglo. Avec 11 %, Royans Vercors constitue la 4^e destination.

À noter l'importance des flux de petite taille non représentés, soit des destinations très diffuses.

EN BREF

Avec 1 720 départs entre 2013 et 2014, pour 1 960 arrivées, le solde migratoire du territoire est positif, ce qui témoigne d'une certaine attractivité résidentielle. Elle s'explique sans doute par une localisation attractive (foncier, desserte...) au cœur de bassins d'emploi diversifiés.

Les échanges les plus importants ont lieu avec la métropole grenobloise qui poursuit son desserrement, et qui ont un impact démographique pour le territoire (gain de 310 habitants). En revanche, les échanges sont plus équilibrés avec le Voironnais et le Valentinois.



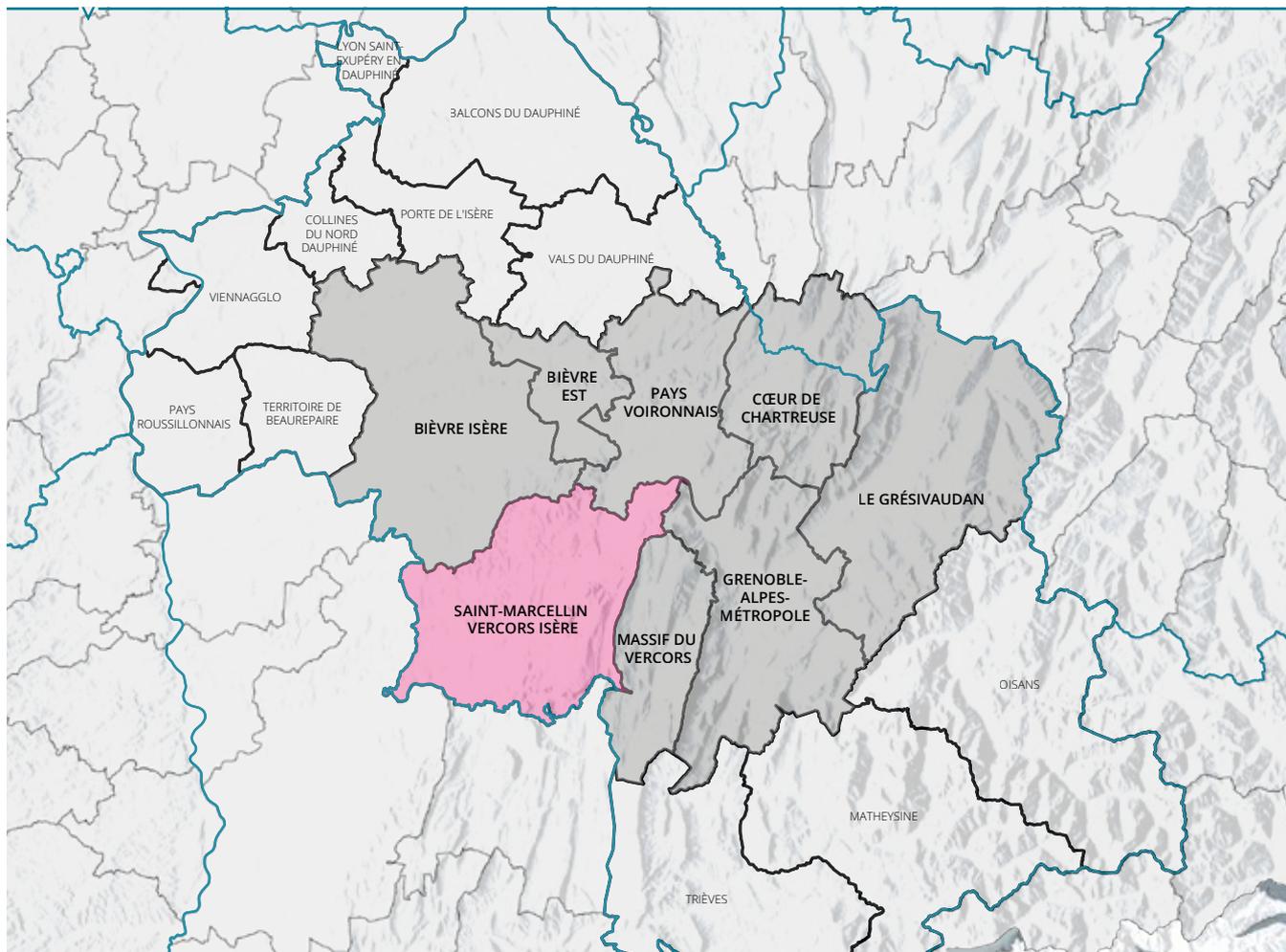
À votre écoute

Emmanuel BOULANGER

Responsable de cadre / Développement durable Mobilités et Société
Directeur d'études / Habitat / Cohésion sociale
est le référent pour votre territoire.

04 76 28 86 50

emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr



(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE

basedoc.aurg.fr

Télécharger nos études et interroger
le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE

baseimages.aurg.fr

Disposer de photos et cartes
en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU

S'abonner à notre lettre
d'information hebdomadaire
sur l'actualité locale et
nationale en urbanisme
et aménagement

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE

Créer vos propres cartes statistiques

webcarto.aurg.org

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

S'informer sur les enjeux en matière
d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement

veille.aurg.org

LA DOC'

Consulter le centre de ressources
documentaires sur rendez-vous

caroline.leroy@aurg.asso.fr

www.aurg.org

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 | Fax : 04 76 28 86 12
accueil@aurg.asso.fr

Point de vigilance : depuis la précédente édition de 2014, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.